

**Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite au Mali**



**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 06 JUILLET 2021

# 886

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Fin de l'impunité au Mali ?**

**Karim Keita dans le viseur**

**de la Justice**



**Conflit Gouvernement du Mali – UNTM :  
Sortir de l'impasse**



**CSP : Une nouvelle filouterie de la CMA**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**05** juillet  
2021

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**683**

Nouveaux cas confirmés

**2**

Nouveaux guéris

**0**

Nouveaux décès

**0**

Au cours des dernières 24 H

**12** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**00** cas graves en soins intensifs  
**29** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**14 451**

**Guéris**

**10 082**

**Décès**

**527**

dont 137 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



P.12



P.15



P.18



## / Une /



Fin de l'impunité au Mali ? Karim Keita dans le viseur de la Justice

P.4

## / Brèves /



Moussa Mara sur le plateau de tv5 monde-Afrique : « Nous devons faire le maximum pour que la transition soit positive »

P.10

Restriction de liberté de l'ancien président et du pm de la transition : L'ADEMA dénonce des atteintes graves

P.10

Revendications de l'UNTM : Assimi Goïta s'engage

P.11

Meeting de la synergie de la police devant la primature : Les raisons d'un report

P.11

Justice : Me Konaté à la cour d'arbitrage de paris

P.12

FAMA à Kidal : Gracias Minusma pour l'escorte de l'armée dans la ville

P.12

## / Actualité /



Les grands scandales financiers des 10 dernières années : Le ministre Kassogué pourrait-il faire rendre gorge aux voleurs de la république ?

P.13

La France au Mali : La France reprend sa coopération avec les forces armées maliennes

P.15

Pour mieux fixer ses objectifs pendant la transition : Le ministre Bakary Doumbia rencontre les responsables des services relevant de son département

P.16

Reprise des opérations conjointes Barkhane-FAMA : Préserver des intérêts communs

P.17

## / Politique /



Mali : Pari à haut risque du colonel Assimi Goïta

P.18

Renouveau de la démocratie et de la citoyenneté : Le NIMD lance les écoles politique et démocratique

P.19

CSP : Une nouvelle filouterie de la CMA

P.20

Conflit Gouvernement du Mali – UNTM : Sortir de l'impasse

P.22

Lancement du mouvement MALI DRON : La plateforme favorable à la prolongation de la Transition

P.24

## / Culture & société /



Musée national : ACF ACADEMY lancé

P.25

## / International /



Cyberattaque contre la société Kaseya : Les hackers réclament 70 millions de dollars

P.26

RDC : L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo a rencontré Félix Tshisekedi à Kinshasa

P.27

## / Sport /



Mercato : L'Olympique lyonnais sur la piste du Camerounais André Onana

P.28

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Dïala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



## Fin de l'impunité au Mali ?

### Karim Keita dans le viseur

### de la Justice

**Karim Keita, le fils aîné de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita fait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités judiciaires et policières du Mali. Est-ce là le début de la fin de l'impunité au Mali ?**

**K**arim Keita, affectueusement appelé « Katio » par les siens était l'incarnation même des dérives et abus du régime de son président de père, Ibrahim Boubacar Keita. Impliqué dans la gestion des affaires de l'Etat à un niveau insoupçonné, il apparaissait comme le président-bis de la République. Rien ne se faisait sans l'aval de Karim qui nommait et dégommaient les ministres comme bon lui plaisait. Lui refuser une faveur, même indue ou extravagante, a signifié pour nombre de ministres un départ lors du prochain remaniement. Karim, c'était aussi la captation de l'Etat et sa mise au service d'intérêts privés voire

mafieux. Les marchés publics les plus juteux étaient tout naturellement pour les sociétés-écrans ou les amis de Karim Keita. Les nominations aux postes clés de la République, en dehors du périmètre que l'ancien Premier Ministre Boubou Cissé s'était adjugé, relevaient des recommandations de celui que certaines langues fourchues appelaient Bébé Doc. Les investitures pour la députation ou les mairies, c'étaient encore lui. Jusqu'à la fatidique et caricaturale imposition de Moussa Timbiné à la présidence de l'Assemblée nationale. Tous ces comportements avaient fait de Karim Keita l'homme le plus vilipendé pour ne pas

dire le plus haï des maliens dans la galaxie IBK. Le fils chouchou de IBK savait tout cela mais il croyait dur comme fer au bouclier de son père pendant le mandat de celui-ci et en son immunité parlementaire. En effet, Karim Keita s'était élu député de la circonscription électorale de la Commune 2 de Bamako. Mais plus que tout, Karim Keita s'était mis en tête de « succéder démocratiquement » à son père en se faisant élire Président de la République. Comme dans d'autres pays africains. Mais il avait oublié que comparaison n'est pas toujours raison.

On le voit donc, « Katio » était au cœur d'intérêts très importants avec des ingrédients financiers, sociaux et politique et il n'était pas question de laisser quiconque contrarier ces pratiques et les projets qui les sous-tendaient. Or voilà qu'un journaliste, Birama Touré s'est mis en tête de divulguer des secrets hautement préjudiciables aux intérêts du père, du fils et du clan. Il fallait par tous les moyens empêcher la publication des informations que détenait le journaliste.

Par tous les moyens ? En tout cas Birama Touré, qui officiait dans le très célèbre et très journal d'investigations, le « Sphinx » tombe dans un traquenard le 29 janvier 2016 et se





fait enlever sans plus jamais réapparaître. Adama Dramé, le patron du Sphinx se fit un devoir de faire éclater la vérité. Toutes les pistes qu'il a explorées sur la base d'investigations sérieuses menaient invariablement vers Karim Keita et vers la Sécurité d'Etat ou dit-on, Birama Touré serait mort de sévices pour lui extorquer ses secrets. Ainsi Adama Dramé lui aussi, menacé de mort pour en savoir trop s'est exilé depuis de nombreuses années en Europe. Le célèbre inspecteur de police, Mambi Keita dit l'Epervier du Mandé prit lui aussi le chemin de l'exil pour les mêmes raisons.

Face aux multiples révélations, la justice ne pouvait rester inerte. Le Procureur de la Commune actionna alors le commissariat de Sébénicoro, lieu de résidence de Karim Keita avant que l'affaire ne soit finalement confiée au Service d'Investigations Judiciaires du Camp 1 de la Gendarmerie. Nonobstant de nombreuses prises de positions des faïtières de la presse nationales, des dénonciations de reporters Sans Frontières et d'autres associations ou organisations internationales, le cas Birama Touré ne connut aucune évolution.

Ses parents, des familles fondatrices de Ba-

mako, alertèrent, menacèrent sans résultat ni succès.

Karim Keita, dès après le coup d'Etat du 18 août, organisa, avec l'aide de hauts gradés, son exfiltration du Mali. A coup de centaines de millions de FCFA dit-on.

Mais voilà que la justice reprend son cours. La Cote d'Ivoire extradera -t- il son hôte devenu ainsi encombrant ? D'autres affaires attendent-elles Bébé Doc ?

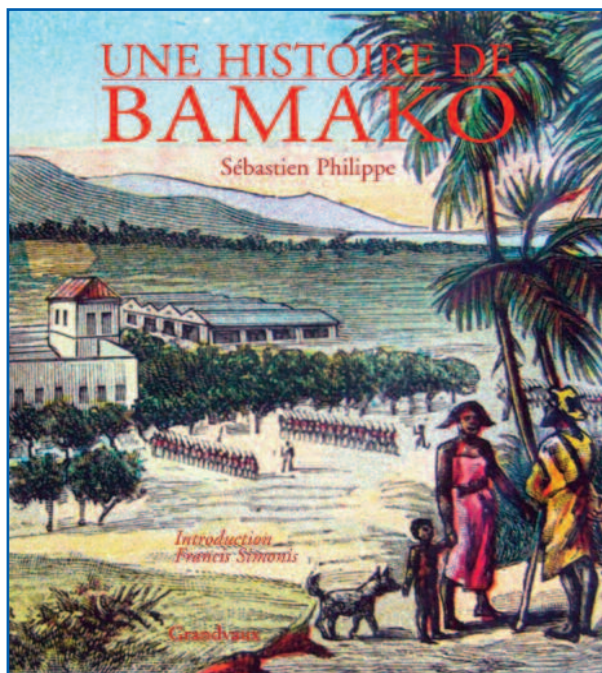
■ **Moctar Sow**



## Ambassade de France au Mali



« L'histoire ne s'apprend pas par cœur, mais avec le cœur » : retrouvez cette belle citation d'Ernest Lavisse sous la plume de Sébastien Philippe, dans son « Une histoire de Bamako ». Architecte et écrivain français, il est avant tout un ami inconditionnel du Mali



## Présidence de la République du Tchad

### ARRIVÉE DU CHEF DE L'ETAT A PARIS

Le Président du Conseil militaire de transition, Président de la République, Chef de l'Etat, Général de Corps d'Armée MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO est arrivé à Paris cet après-midi. Il est accueilli à sa descente d'avion dans la capitale française, par l'Ambassadeur du Tchad en France, Kedellah Younous Hamidi ainsi que le personnel de la représentation diplomatique tchadienne en terre française. <https://presidence.td/tchad-france/>



## Abdrahamane DIARRA



C'était en novembre 2018, lorsque j'ai eu le plaisir d'être sélectionné et invité par le département d'Etat américain pour participer au prestigieux programme IVLP.

Sur cette photo je suis avec un jeune américain qui s'appelle Jaison. Il était élève en 9<sup>ème</sup> année, dans l'école de la plus grande base aérienne de l'armée américaine située à Colorado Springs.

10 jours avant mon arrivée il a étudié un dossier sur mon parcours et le Mali. Dans nos échanges il m'a dit qu'il souhaiterait un jour être Président des USA.

Dans cette école étudient des enfants surdoués sélectionnés aux USA pour faire d'eux les dirigeants du futur. Et déjà dans l'adolescence ils sont préparés à diriger.

L'éducation est le pilier central de tous les États forts.

Que Dieu bénisse le Mali !



## Choguel Kokalla Maiga



Le Comité local de suivi de la Transition reçu à la Primature

J'ai reçu, ce lundi 5 juillet 2021, une délégation du Comité local de suivi de la Transition.

Composé de représentants de la CEDEAO, de l'Union Africaine, et de l'Organisation des Nations Unies, ce comité est l'instrument de consolidation de la confiance entre le Mali et ses partenaires.

J'ai rappelé à mes hôtes les priorités du Gouvernement de la Transi-



tion à savoir la sécurisation du territoire, les réformes politiques et institutionnelles et l'apaisement du climat social. Les membres du comité m'ont informé de la mise en place d'un mécanisme de suivi, entre le Mali et ses partenaires. Ils m'ont également rappelé l'attachement de la communauté internationale au respect du #calendrier\_électoral.



## ■ Mylmo N-Sahel



Impression Safazy

Que pensez vous des 4 morceaux promo de l'album ÉTERNELLE SAFA ?

Quel est selon toi le meilleur des 4?

Achèteras tu l'album par amour pour ton artiste le 10?

Vivement le samedi le 10

#SafaCestLaFoi



## ■ Galedou Master SOUMY



Le chemin comblé d'obstacles et d'embuches est souvent celui qui mène à la grandeur ". Que Dieu nous inspire.

Bonne journée de vendredi.



## ■ RFI Afrique



L'Algérie célèbre, ce lundi 5 juillet, le 59ème anniversaire de son indépendance. À cette occasion, le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche, la libération de jeunes détenus du Hirak, sans en préciser le nombre. Dans un discours à la nation, le président algérien s'est également félicité de la bonne tenue des élections législatives, le 12 juin dernier. Pourtant, le scrutin a été marqué par un fort taux d'abstention. Trois électeurs sur quatre ne sont pas allés voter.



## ■ Ibou SY



#Voici les raisons pour lesquelles vous ne pourrez pas voyager en Europe si vous avez fait le vaccin des pays pauvres (Astrazeneca india).

#Les quatre vaccins dont l'utilisation est autorisée au Royaume-Uni le sont également dans l'Union européenne, mais trois d'entre eux sont parfois connus sous des noms de marque différents.

Dans l'UE :

Le vaccin Pfizer-BioNTech est parfois connu sous le nom de ComirnatyOxford-AstraZeneca (AZ) est connu sous le nom de VaxzevriaModerna est connu sous le nom de SpikevaxJanssen (parfois appelé le vaccin Johnson & Johnson) est le même qu'au Royaume-Uni

Mais les doses de vaccin AZ fabriquées par le Serum Institute in India (SII) sont également connues sous un troisième nom : Covishield.

Et bien qu'elles soient identiques à celles fabriquées en Europe, l'UE n'a pas autorisé leur utilisation.

Est-ce important que Covishield ne soit pas approuvé par l'UE ?

Le Covishield est largement utilisé dans les pays pauvres, via le programme de vaccination Covax, et l'on craint que le passeport européen ne soit discriminatoire à l'égard des voyageurs de ces pays.



## ■ Oumarou Diarra



Oumarou Diarra se sent motivé à ANAM - MALI.

Visite du Ministre Oumarou DIARRA à l'Agence Nationale d'Assurance Maladie (ANAM)

A travers le RAMED, cette structure permet de prendre en charge des indigents !

Après écoute des préoccupations par le DG Dr Amadou TRAORÉ, le Ministre a promis assistance et accompagnements

#Visite\_Prise de Contacts



Visite du Ministre Oumarou DIARRA à la CANAM

Aux côtés du DG, Dr Boubacar DEMBELE, le Ministre a visité les locaux, rencontré la direction et le personnel

A travers l'AMO, la structure prend en charge par un système de solidarité la couverture en soins de santé des assurés et leurs ayant droits

Les perspectives rassurantes pour la structure à l'issue des échanges #Visite\_Prise de Contacts



## ■ Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humains



MISE EN PLACE DES CADRES DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE POUR LA PAIX DANS LE CERCLE DE KORO

A la suite de la mise en place des cadres #communaux de concertation et de dialogue pour la paix dans 10 communes, un Cadre de Concertation de 35 membres a été mis en place au niveau local ce #samedi\_03\_juillet\_2021 dans le cercle de Koro,

Il regroupe, entre autres, les représentants des jeunes (CCJ & CLJ), des femmes (CAFO), les autorités politiques (Maires) et administratives (Préfet), la justice, les leaders traditionnels (RECOTRAD) et religieux, les Forces de Défense et de Sécurité, les services sociaux de base (CSRef), les OSC, etc.

Un Comité Stratégique de 5 postes clefs a été adopté pour donner



une place importante aux actions de rétablissement et la consolidation de la paix dans le cercle de Koro :

Vive la #paix, la #cohésion\_sociale et le #vivre\_ensemble dans un Koro uni.

#CapDH

#BAC\_CapDH

#ARD

#FAMOC



## Étoile-Mali



SON EXCELLENCE MONSIEUR ASSIMI GOITA SERA AU CENTRE DU MALI CE MARDI 6 JUILLET

Le président de La Transition Col. Assimi Goita entame déjà une tournée à l'intérieur du pays, chose qui était devenue rare ces dernières années.

Le président Assimi est attendu au centre du pays plus précisément dans la région de Mopti le mardi prochain pour une visite de terrain et de galvanisation des troupes.



## Koni Touareg



La jeunesse CMA plateforme a rencontré hier 4 juillet 2021 à Kidal plusieurs ministres venus à la rencontre du cadre stratégique permanent (csp).

Plusieurs promesses ont été tenues de part et d'autre pour une paix durable et un développement harmonieux dans l'ensemble des régions Nord du Mali.



## RFI



Devant la presse ce vendredi, Ousmane Sonko a dénoncé les récentes lois contre le terrorisme, accusé la France de « néocolonialisme », et a mis de nouveau en garde le président Macky Sall contre une éventuelle candidature à un troisième mandat.



Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

**Moussa Mara sur le plateau de tv5 monde-Afrique : « Nous devons faire le maximum pour que la transition soit positive »**



**En déplacement en France, l'ancien Premier ministre malien Moussa Mara était l'invité du journal Afrique de TV5MONDE du mercredi 30 juin pour parler sur la transition au Mali et la publication de son nouveau livre intitulé « Cultivons nos Afriques ».**

L'ancien Premier ministre Moussa Mara fait partie des hommes politiques qui ont recommandé une transition neutre au Mali, c'est-à-dire une transition dont la participation des partis politiques soit en suspens. Pour le président d'honneur du parti YELEMA, les partis politiques doivent attendre les élections et laisser la transition dans la main des hommes neutres.

Il a condamné le coup de force du 24 juin qui a perturbé la transition. Que cela fait perdre un peu de temps, puisse que le gouvernement de Moctar Ouane avait déjà une feuille de route pour que la transition se termine au délai imparté.

Pour Moussa Mara, il reste huit (8) mois à la transition. Ce faisant, dira-t-il : « nous devons faire le maximum pour que la transition soit positive ». Et les réformes annoncées puissent être engagées pour que cette transition soit terminée par des élections crédibles et transparentes. Ces élections permettront de retrouver l'ordre constitutionnel. Toujours, lors de son intervention sur le plateau de TV5Monde-Afrique, il a invité la Cédéao à accompagner les autorités de la transition pour que les élections aient lieu, surtout que le Premier ministre Maiga affiche un air d'espoir à cet effet.

Parlant de l'assignation à résidence de Bah Ndaw et Moctar Ouane, Moussa Mara a appelé à l'élargissement total de ces deux personnalités, d'autant plus qu'il ne leurs est rien reproché. « Il faut qu'ils vaquent à leurs occupations » a-t-il plaidé.

S'agissant de la suspension de l'opération Barkhane au Mali par Emmanuel Macron, l'ancien Premier ministre estime que cette décision va dans le bon sens surtout que lui-même a eu à demander que Barkhane soit reconfigurée en ayant moins de présence des soldats français. Pour lui, nos autorités doivent se profiter de cette décision pour mieux outiller notre armée pour que nous ne comptons plus sur un autre pays étranger.

Parlant de son éventuelle candidature aux élections présidentielles à venir, il a dit que son parti, c'est-à-dire YELEMA, s'active pour une par-

**Restriction de liberté de l'ancien président et du pm de la transition : L'ADEMA dénonce des atteintes graves**



L'Adéma-PASJ reste vivement préoccupé par l'interdiction de déplacement faite à l'ancien Président de la transition, Ba N'Daw, et à son premier ministre, Moctar Ouane, ainsi que l'épouse de ce dernier.

C'est la teneur du communiqué rendu public par le parti de l'Abeille, ce jeudi 1er juillet 2021.

COMMUNIQUE DE L'ADEMA-PAJS

L'Adéma-PASJ reste vivement préoccupée par l'interdiction de déplacement faite à l'ancien Président de la transition Ba N'Daw et à son premier ministre Moctar Ouane ainsi que l'épouse de ce dernier.

L'Adéma-PASJ dénonce sans réserve, cette atteinte grave à la liberté de mouvement de ces personnalités, contraire aux engagements internationaux du Mali, incompatible avec l'Etat de droit et les principes démocratiques consacrés par notre Constitution qui dispose que : « la personne humaine est sacrée et inviolable ».

Le Parti Africain pour la Solidarité et la Justice appelle les plus hautes autorités de la transition à libérer immédiatement et sans conditions toutes ces personnes privées de leur liberté de mouvement en dehors de toute procédure judiciaire régulière.

L'Adéma-PASJ rappelle que notre pays ayant ratifié tous les textes internationaux garantissant à tous les citoyens le droit à une justice équitable, afin d'éviter l'arbitraire, la loi doit être de même pour tous. Pas de privilèges, pas d'exceptions et pas d'abus.

La libération de ces anciennes hautes personnalités du pays serait un indicateur éloquent de la sincérité du gouvernement à œuvrer à préserver l'état de droit, la cohésion sociale et la stabilité du pays. Le maintien en détention illégale ne pourra que ternir l'image de notre pays et décrédibiliser les autorités de la transition.

L'Adéma-PASJ apporte son soutien indéfectible à l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants (AM PP), et aux organisations de défense des droits humains dans leur combat légitime à protéger les libertés et droits fondamentaux des citoyens maliens.

Source : INFO-MATIN

participation effective à ce processus. Et il est probable qu'il soit désigné comme le représentant de son parti à cette élection.

Adama Tounkara (stagiaire) / Source : Le Sursaut



**Meeting de la synergie de la police devant la primature : Les raisons d'un report**



**L'implication des plus hautes autorités de la police, et la promesse de satisfaire certains points des revendications, expliquent en partie le report du meeting de la synergie des syndicats de la police.**

Suite aux pourparlers entamés par le directeur général de la police, la Synergie des syndicats de la police nationale a reporté son meeting devant la Primature le vendredi 2 juillet dernier. Selon le patron de la Synergie, Bougouna Dembélé, la hiérarchie policière qui a reconnu la pertinence de leurs doléances, s'est engagée à trouver une solution à certaines de leurs revendications ou du moins aux doléances qui peuvent être satisfaites rapidement. Rappelons que la Synergie demande l'adoption des textes relus de la police nationale notamment : du projet de statut et son décret d'application, du projet de décret fixant les conditions et modalités d'octroi et les taux des primes alloués aux fonctionnaires de la police nationale, du projet de décret portant organisation et fonctionnement de la direction générale de la police nationale, du projet de décret portant plan de carrière du fonctionnaire de la police nationale. La synergie réclame l'octroi de la prime Covid-19 aux omis et le paiement des reliquats ; l'audit de la loi de Programmation de la Sécurité intérieure conformément aux concertations nationales sur la transition ; l'exécution sans délai de l'arrêt de la Cour Suprême instruisant le rappel des fonctionnaires de police abusivement mis à la retraite et conformément à l'accord signé le 29 janvier 2019 entre l'UNTM et le gouvernement du Mali. Les policiers réclament également la réhabilitation et la construction

**Revendications de l'UNTM : Assimi Goita s'engage**



Le Président de la transition, le Colonel Assimi GOITA, s'est engagé, hier mardi, lors de la rencontre avec une délégation de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) à mettre en œuvre l'accord conclu entre l'État et ladite centrale syndicale. Un engagement rassurant pour les syndicalistes mais qui attendent sa mise en application. Une délégation de l'UNTM a été reçue hier par le Président de la transition, le Colonel Assimi GOITA. Les échanges, selon des sources, ont porté essentiellement sur les points de revendications de l'UNTM. Cette rencontre avec le Président de la transition intervient après celle avec le Premier ministre, Choguel Kokalla MAIGA.

En effet, après le coup de force contre l'ex Président de la transition, Bah N'DAW, l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) avait décidé d'observer une trêve de quelques jours, histoire de donner aux nouvelles autorités le temps de s'approprier le dossier.

Selon des responsables syndicaux, l'UNTM se préparait à déposer un autre préavis de grève. Ainsi, pour désamorcer la situation, apprend-on de sources syndicales, le Président de la transition a jugé nécessaire de s'impliquer personnellement en initiant cette rencontre avec des membres de ladite centrale syndicale.

Sans être une rencontre de débat de fond sur les revendications, elle a été l'occasion pour le Président de la transition, selon nos sources, de solliciter l'indulgence des syndicalistes en vue de surseoir à leur mot d'ordre de grève.

Lors de cette rencontre, le Président de la transition, Assimi GOITA, a pris un engagement verbal de respecter et de mettre en œuvre l'accord conclu, nous a affirmé un membre de la délégation. « L'UNTM est rassurée mais pas encore satisfaite tant qu'on ne voit pas la mise en œuvre », nous affirme notre source. Pour le moment, les propos du Président de la transition restent un engagement verbal.

Nous y reviendrons

Par Sikou BAH / Source : INFO-MATIN

des Groupements mobiles de sécurité ; le rétablissement dans leurs droits des fonctionnaires de police nommés Inspecteurs généraux par le décret N°2019-1009-P-RM du 31 décembre 2019. Et enfin, la Synergie exige la régularisation de la situation administrative des régisseurs de la police nationale en les nommant par un Arrêté interministériel.

Hamidou B. Touré / Source : Arc en Ciel

## Justice : Me Konaté à la cour d'arbitrage de paris

L'ancien ministre de la Justice, Me Mamadou Ismaël Konaté, va siéger pour les trois années à venir à la Cour d'arbitrage de Paris. Dans un message posté sur les réseaux sociaux, l'avocat se réjouit de cette nomination. « Heureux et ravi d'être nommé par Le Conseil mondial, membre (malien) pour un mandat de trois ans (à compter du 1er juillet 2021) de la Cour d'arbitrage de la CCI de Paris, l'un des plus importants centres d'arbitrage et de règlement des litiges du monde. Désormais volontaire et engagé pour servir l'arbitrage et participer à la promotion et la diffusion de ce précieux instrument de règlement des litiges commerciaux et d'investissement en Afrique et dans le monde, déterminé à participer à la réussite du mandat de la présidente Claudia Salomon... ».

### Attaque à mains armées entre Bamako et Siby

Dans la nuit du vendredi au samedi 3 juillet 2021, des bandits armés ont effectué un braquage entre Bamako et Siby en dépouillant les passagers de plusieurs véhicules de leurs biens. L'attaque a fait aussi des blessés par balle parmi les usagers. Pour le moment, le montant des sommes emportées par les malfaiteurs n'est pas connu. Selon de nombreuses sources, il s'élèverait à plusieurs millions de FCFA.

### Introduction du cannabis à la MCA : un élément de l'Armée de l'air alpagué

Ce samedi 3 juillet 2021, la vigilance des surveillants de la Maison cen-



trale d'Arrêt (MCA) de Bamako a permis de déjouer l'introduction d'un demi-kilo de cannabis dans la prison. Et tenez-vous bien, l'auteur de la tentative du forfait n'est autre qu'un élément de l'Armée de l'air ! N'golo Youssouf Traoré, soldat de 1ère classe, c'est son nom. Voulant contourner le contrôle, l'agent a refusé de se soumettre aux fouilles corporelles comme l'exige le règlement de l'administration pénitentiaire. Un tel comportement a éveillé les soupçons des hommes du Colonel Adama Guindo, qui sont restés fermes sur leur position initiale. Cette insistance des surveillants a porté ses fruits. Car, les fouilles ont permis de découvrir près d'un kilo de cannabis que le soldat de 1ère classe de l'Armée de l'air voulait introduire en milieu carcéral. Alpagué par les surveillants, le soldat de l'Armée de l'air a été mis à la disposition de la Brigade territoriale de gendarmerie de Bamako-Coura pour les besoins d'enquête.

Source : Le Challenger

## FAMA à Kidal : Gracias Minusma pour l'escorte de l'armée dans la ville

La Troisième Compagnie du Bataillon des Forces Armées Reconstituées (BATFAR) a pris le départ sur Kidal, le mercredi 23 juin 2021 pour y arriver le vendredi 25 juin 2021. Le départ a été fait en présence du Com-Théâtre Est de l'Opération Maliko, le colonel-major Toumany Koné et des conseillers du CEM-GA et du CEM-AT, les colonels Mamadou S Traoré et Saybou Kanté chargés de coordonner ce départ.

Après une première et une deuxième compagnie, la troisième composée de 139 éléments est enfin arrivée dans la capitale de l'Adrar des Ifogas. Et cela malgré les attaques aux EEI des groupes armés terroristes.

Il s'agit d'une étape décisive dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale issu du processus d'Alger.

Trêve de badinerie. Ce qui est moins décisif dans cet énième opprobre, c'est que nos bidasses soient escortés par une MINUSMA incapable de se sécuriser elle-même qui meurt de trouille à l'idée que les petits gobis de l'Opération Barkhane se cassent. Allahou Akbar !

Source : INFO-MATIN





## Les grands scandales financiers des 10 dernières années : Le ministre Kassogué pourrait-il faire rendre gorge aux voleurs de la république ?



**S**'il y a une nomination qui a comblé de joie « le sphinx », c'est bien celle du procureur général du tribunal de grande instance de la commune iii, chargé du pôle économique et financier de Bamako, Mamoudou Kassogué, comme ministre de la justice, des droits de l'homme, garde des sceaux. L'homme et son équipe avaient commencé à faire un travail merveilleux en mettant en prison plusieurs délinquants et autres kleptomanes financiers.

Mais dans la plupart des cas, ils se sont heurtés à certains magistrats de la Cour d'Appel et de la Cour Suprême tapis dans l'ombre qui remettaient en cause la quasi-totalité de leurs décisions – comme nous l'évoquions il n'y a pas si longtemps- en laissant en liberté provisoire pour des clopinettes plusieurs klepto-

crates avérés. À quand la fin de l'impunité au Mali ? La question mérite d'être posée à plus d'un titre. Depuis l'avènement de la démocratie en 1991, plusieurs déclarations tonitruantes ont été faites sur la lutte contre la corruption au Mali, déclarations qui se sont révélées plutôt comme des effets d'annonces qu'autre chose. D'Alpha Oumar Konaré – qui prônait « Le kokadjé » à Bah N'Daw : « impunité zéro » en passant par Amadou Toumani Touré : « lutte inlassable contre la corruption » et Ibrahim Boubacar Keïta, chacun joua sa partition avec les résultats que l'on sait. C'est ce dernier visiblement agacé qui, en recevant les rapports de la Casca (cellule d'appui aux structures de contrôle de l'administration) en novembre 2013, disait qu'il est inimaginable que des fonctionnaires d'un pays en guerre puissent

se livrer à des actes de corruption et de délinquance financière. Mais hélas, « Le Kankélé-tigui » alors fraîchement élu à la tête de l'État qui s'insurgeait ainsi : « Je ne puis donc tolérer le détournement ou la mauvaise gestion des ressources publiques. [...] Je prends l'engagement que personne n'entravera le cours de la justice. [...] L'argent du peuple sera restitué, s'il doit l'être et ce, sans préjudice des réparations et poursuites requises. » mettra en place le régime le plus corrompu du Mali des 60 dernières années. Avec à la clé une véritable mafia qui s'est érigée pour piller systématiquement les deniers publics. Rien que dans la mise en œuvre de la loi de programmation militaire, 2 548 milliards furent engloutis avec les piètres résultats que l'on sait. Les plans de remise à niveau et dotation en équipements

modernes sont devenus les nouvelles vaches à lait d'un régime qui s'est maintenu au pouvoir au terme d'une corruption et d'un hold-up électoral sans précédent. Même l'opposition d'enfer au « Roi Fainéant » qui avait décidé de saisir l'Assemblée nationale, les juridictions compétentes du Mali et de l'extérieur et de porter plainte afin toute la lumière soit faite sur tous les scandales financiers survenus dans les dossiers d'achat d'équipements et matériels militaires de 2013 à nos jours lâcha le manche avant la cognée. Mamoudou Kassogué, un procureur qui a joué sa partition Depuis sa nomination à la tête au Pôle économique et financier de Bamako, Mamoudou Kassogué et ses hommes ont mis plusieurs kleptocrates en prison tels Bakary Togola et l'ex-ministre et ex-directeur de l'Office de radiodiffusion et télécommunication du Mali, Sidiki N'Fa Konaté, lesquels seront rapidement remis en liberté provisoire (définitive ?) par des magistrats des instances supérieures (Cour d'Appel et Cour Suprême, Ndlr) tapis dans l'ombre au grand dam de ceux du Pôle économique et financier de Bamako et leurs redoutables enquêteurs. Maintenant qu'on lui a confié le ministère de la justice, Mamoudou Kassogué doit rapidement reprendre tous les dossiers sulfureux qui dorment dans les tiroirs et ceux qui avaient été sabotés, c'est un euphémisme, par certains magistrats. À commencer par celui de l'avion présidentiel acheté à un couple de producteurs de cinéma australiens, sous « l'expertise » de Michel Tomi, le Parrain des parrains corses, à 7, 48 milliards et surfacturé à 21 milliards grâce à des sociétés-écran sises dans les Antilles britanniques et des hommes d'affaires étrangers véreux ; celui du marché d'équipements militaires attribué à Sidi Mohamed Kagnassy ou Baiba Kouma de Guo Star -c'est selon- par Soumeylou Boubéye Maïga à hauteur de 69 milliards puis 108 milliards grâce à un avenant et couvert par une garantie de 100 milliards de FCFA de l'État malien selon une enquête de votre journal préféré corroborée par le rapport du Bureau du Vérificateur général et par celui de la Section des comptes de la Cour suprême; le sulfureux marché des 6 avions Tucano dont 4 seulement seront livrés et 2 hélicos Super Puma inopérables dont un a été payé, non pas par transfert bancaire, mais en cash ! la formation de 15 pilotes de l'Armée de l'air à 3,78 milliards soit 252 millions de FCFA par pi-

lote, un record mondial ; le dossier des 42 véhicules achetés dans le cadre du MOC (Mécanisme opérationnel de coordination) et surfacturés à l'État à 2,3 milliards de FCFA, soit plus de 50 millions l'unité ; le marché des engrais frelatés ; celui des 1000 tracteurs ; le sulfureux dossier des bulletins de salaires ; la rénovation au frais du contribuable malien de la résidence privée d'IBK et celle du palais présidentiel facturée à plus de 6 milliards de FCFA etc. D'ores et déjà, il faut rapidement revoir les textes de notre arsenal juridique qui empêchent quasiment de poursuivre le président de la République, les ministres et autres hauts fonctionnaires de l'État coupables de détournement de deniers publics, de crimes commis dans l'exercice de leur fonction. Ces textes taillés sur mesure par nos kleptocrates que notre excellent confrère, feu Sada Diarra, appelait : « Les fondements juridiques de la corruption » et qui les mettent carrément à l'abri de toute poursuite judiciaire doivent être jetés au rebut. Il serait souhaitable que des plaintes soient déposées dans les pays de résidence des directeurs de sociétés étrangères qui ont, elles aussi, facilité les surfacturations et/ou ont versé des rétro-commissions aux différents protagonistes qui ont trempé dans les malversations malodorantes depuis l'arrivée d'Ibrahim Boubacar Keita à la magistrature suprême en 2013 jusqu'à nos jours. D'autres plaintes doivent être introduites auprès des juridictions maliennes compétentes afin de permettre à celles-ci d'ouvrir une information et d'écouter les différents opérateurs économiques et autres officiers de l'Armée malienne et cadres de l'administration qui ont participé et/ou facilité des distributions de bakchichs dans lesdites malversations qui s'élèvent aujourd'hui à des milliers de milliards de nos francs blanchis à travers des résidences de luxe et autres riads à Marrakech, Dakar, Abidjan, Conakry, Paris, Abu Dabi, Dubaï etc. Comme l'a si bien dit notre excellent confrère l'Aube, « Jamais dans l'histoire de la République, un régime ne s'est autant signalé par sa propension à s'accaparer, détourner et gaspiller les ressources de l'État. Le Mali sous Ibrahim Boubacar Keita offre une désolante image, celle d'un pays livré à des magouilleurs (nationaux et étrangers) passés maîtres dans l'art de piller les ressources financières d'un pays gangrené par la corruption. » Du IBK sans IBK : une logorrhée de milliards continue à

sortir des caisses de l'État Il est grand temps de mettre fin à l'impunité dans notre pays qui est en déliquescence morale, intellectuelle et sociale. Plusieurs milliards ont été détournés sur les 2097 milliards ont été décaissés de 2013 à nos jours sous le règne du « Châtelain de Sébénikoro. Les 431 milliards votés sous la transition au titre du budget 2021 pour la Défense et la Sécurité feraient, eux aussi, objet de malversations et de cabrioles financières. Selon nos radars, sur une quarantaine de milliards décaissés, 30 auraient servi à acheter des équipements militaires russes dont la plupart ne seraient pas conformes à la commande. Le reste, environ 10 milliards, serait objet de convoitise de certains dirigeants de la transition, lesquels souhaiteraient en carotter tout ou une partie importante. Toujours selon nos radars, c'est ce marché qui serait à la base de la pomme de discorde entre Bah N'Daw et Moctar Ouane d'une part et Assimi Goïta, Sadio Camara, ministre de la Défense et des anciens combattants et Modibo Koné ex-ministre de la Sécurité, d'autre part. Toujours selon nos radars l'ex-président de la transition et de l'ex-Premier ministre seraient assignés en résidence justement afin de les empêcher de donner leur version des faits. En tout état de cause, maintenant que Mamoudou Kassogué a les mains libres, nous osons l'espérer, il faut procéder au nettoyage à grande eau des écuries d'Augias. C'est une simple question de salubrité publique. Sinon ceux qui ont bénéficié des marchés de la loi d'orientation et de programmation militaire continuent à encaisser des milliards de surfacturation comme cette belle dame F.H de Global Africa Service Sarl qui a bénéficié du marché de fourniture de véhicules au moment où le général Salif Traoré faisait la pluie et le beau temps au ministère de la Sécurité et de la Protection civile (voir document) . Elle n'est pas la seule malheureusement. Une logorrhée de milliards de FCFA continue à sortir des caisses de l'État au profit des voleurs du régime corrompu d'Ibrahim Boubacar Keita. Bref, on continue de faire du IBK sans IBK. Mamoudou Kassogué pourrait-il faire rendre gorge aux kleptocrates de la République qui veulent briguer la magistrature suprême en 2020 ? Rien n'est moins sûr. Pour cela, il faut de l'audace. Beaucoup d'audace.

A.D / Source : Le Sphinx



# La France au Mali : La France reprend sa coopération avec les forces armées maliennes

**La France, dont plus de 5.000 militaires sont déployés au Sahel, va reprendre ses opérations conjointes avec les forces armées maliennes, après avoir suspendu sa coopération bilatérale à la suite d'un second coup d'Etat au Mali en mai, a annoncé vendredi soir le ministère des Armées.**

■ ■ A l'issue de consultations avec les autorités maliennes de transition et les pays de la région, la France prend acte des engagements des autorités maliennes de transition "endossés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et a "décidé la reprise des opérations militaires conjointes ainsi que des missions nationales de conseil, qui étaient suspendues depuis le 3 juin dernier", a fait savoir Paris dans un communiqué.

Après un deuxième putsch en neuf mois qui a fait du colonel Assimi Goïta le chef de cet Etat crucial pour la stabilité au Sahel, la France avait déclaré il y a un mois suspendre les opérations conjointes avec les forces maliennes, avec lesquelles elle coopère depuis des années contre les jihadistes. Un groupe de colonels avait poussé à la démission en août 2020 le président malien Ibrahim Boubacar Keïta. Les putschistes s'étaient ensuite engagés

sous la pression internationale à une période de transition limitée à 18 mois et conduite par des civils. Mais le 24 mai dernier, le colonel Goïta, resté le véritable homme fort de la transition, avait foulé aux pieds cet engagement en faisant arrêter le président et le Premier ministre. Il s'est depuis fait proclamer président de la transition par la Cour constitutionnelle.

"La France reste pleinement engagée, avec ses alliés européens et américains, aux côtés des pays sahéliens et des missions internationales", pour combattre les groupes jihadistes qui sévissent au Sahel, a conclu vendredi le ministère des Armées dans son communiqué. Le président Emmanuel Macron a récemment annoncé un prochain désengagement progressif de la France du Sahel.

La force antijihadiste française Barkhane (5.100 hommes actuellement) va disparaître au profit d'un dispositif resserré, focalisé sur

la lutte antiterroriste et l'accompagnement au combat des armées locales. Mais "cette transformation ne signifie pas le départ du Sahel, ni que nous allons ralentir nos opérations de contre-terrorisme" dans la région, a souligné plus tôt vendredi la ministre française des Armées Florence Parly. Nous avons collectivement, (nous) Européens, une responsabilité de sécuriser le flanc sud de l'Europe.

Il est essentiel de ne pas permettre que le Sahel et plus largement l'Afrique deviennent une zone refuge et d'expansion pour ces groupes terroristes affiliés à Daech (l'acronyme arabe de l'EI) et Al Qaïda", a-t-elle jugé.

Pour réduire la voilure au Sahel, la France compte beaucoup sur la montée en puissance du groupement de forces spéciales européennes Takuba, créé à l'initiative de Paris pour accompagner les unités maliennes au combat.

"Aujourd'hui, nous ne voyons pas d'inflexions, de réticences ou de remise en cause liées à la situation" politique au Mali, a assuré Mme Parly, estimant "d'autant plus important que nous consolidions Takuba que nous lui voyions un rôle majeur dans les prochaines années". Takuba rassemble aujourd'hui au Mali 600 hommes : la moitié sont des Français, les autres des Estoniens, des Tchèques, des Suédois et des Italiens. La Roumanie s'est également engagée à y participer.

Source : AFP



# Pour mieux fixer ses objectifs pendant la transition : Le ministre Bakary Doumbia rencontre les responsables des services relevant de son département

**E**n vue de partager avec l'ensemble des responsables la vision du département pour l'atteinte des résultats tangibles, le ministre de l'Entreprenariat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bakary Doumbia, a rencontré ce lundi 5 juillet 2021, les responsables des services relevant de son Ministère. La rencontre a enregistré la présence du Chef de Cabinet, du Secrétaire Général et de l'ensemble des responsables des services du département.

Faut-il le rappeler, la vision du département est un document d'orientation qui permet aux uns et autres de connaître et de maîtriser la façon de travailler en cette période de transition pour que les résultats soient atteints. Selon le ministre Bakary Doumbia, cette réunion est une activité programmée depuis un moment pour partager la vision sur le rôle et les missions que le département de l'Entreprenariat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle doit jouer pour l'atteinte des résultats pendant la transition.

Et s'expliquer que le décor a déjà été campé par le Premier ministre lors de son discours au Conseil de cabinet du 13 juin 2021, qui expliqué que les actions de son équipe seront axées sur les domaines prioritaires comme : la sécurité, les réformes politiques et institutionnelles, l'organisation d'élections crédibles, la réduction du train de vie de l'Etat, la fin de l'impunité et la satisfaction d'une part importante de la demande sociale. Ce qui a amené le département, dira le ministre, d'envisager l'élaboration d'une vision qui précise les activités à mener ainsi que les stratégies pour pouvoir les réaliser, la finalité étant le succès de la transition.

Aussi a-t-il précisé qu'il ressort trois domaines dont la concrétisation passe par une large contribution du département de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Professionnelle. Il s'agit de la sécurité, de la réduction



du train de vie de l'Etat, de la satisfaction d'une part importante de la demande sociale. « Aussi notre département doit, dans une démarche participative et ouverte, déterminer le périmètre de sa contribution à la réalisation de ces trois domaines et celui de son accompagnement des autres départements par le biais d'un partenariat réfléchi et concret », a-t-il indiqué.

Aussi la vision du département s'articule autour de : la définition de la finalité recherchée pour la transition, ainsi que les résultats à atteindre pour contribuer à l'atteinte de cette finalité. Ainsi, les résultats à atteindre par le département sont de deux ordres, à savoir : les conditions contribuant à l'apaisement du climat social sont créées ; les populations en milieu urbain et rural ont eu des opportunités d'emploi.

Concernant les activités transversales, le ministre Doumbia dira que l'accent sera mis sur la communication. Plus précisément, il s'agira d'améliorer substantiellement la communication du Ministère et de ses services rattachés, mais aussi d'assurer une meilleure visibilité de la politique nationale de l'emploi et des grandes réalisations dans ce secteur. Concernant les activités courantes, elles seront celles menées par les agences. Il s'agit de

projets et programmes portés par le département.

Dans ce cadre, et sur la base de leurs programmes respectifs, il leur est demandé de présenter au ministre les activités réalisables d'ici décembre 2021 et qui ont un fort impact sur les jeunes. Aussi, l'urgence de la situation que vit le pays impose d'initier des actions d'urgence. Celles-ci porteront sur les programmes suivantes : le Mali au travail ; la formation et aide à l'insertion professionnelle de 300 jeunes déscolarisés ou au chômage dans les marchés de l'emploi digital ; la mobilisation de la diaspora pour l'emploi ; l'initiation d'une démarche de recherche de financement...

Aussi, la stratégie du département s'articulera autour des éléments suivants, à savoir la collaboration inter-agences ainsi que le plaidoyer, le développement du partenariat, le dialogue social. Aux dires du ministre, au delà des mandats officiels confiés à chaque acteur du département, il importe de noter que l'exigence de la situation impose à tous de travailler à pas de course, en rang serré pour l'établissement des partenariats et le suivi des conventions existant etc.

■ Yama DIALLO



# Reprise des opérations conjointes Barkhane-FAMa : **Préserver des intérêts communs**



**L**a France, dont plus de 5 000 militaires sont déployés au Sahel, a annoncé reprendre ses opérations conjointes avec les forces armées maliennes, après avoir suspendu sa coopération bilatérale à la suite d'un second coup d'Etat au Mali en mai. L'annonce a été faite vendredi par le ministère français des Armées. Une seule leçon à retenir de cette turpitude : malgré tout ce qui a été dit, la France a des intérêts à défendre au Mali !

« **A l'issue de consultations avec les autorités maliennes de transition et les pays de la région, la France prend acte des engagements des autorités maliennes de transition** » endossés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et a « **décidé la reprise des opérations militaires conjointes ainsi que des missions nationales de conseil, qui étaient suspendues depuis le 3 juin dernier** », annonce Paris dans un communiqué.

Après un deuxième putsch en neuf mois qui a fait du colonel Assimi Goïta le chef de cet Etat crucial pour la stabilité au Sahel, la France avait déclaré il y a un mois suspendre les opérations conjointes avec les forces maliennes, avec lesquelles elle coopère depuis des an-

nées contre les jihadistes. « **La France reste pleinement engagée, avec ses alliés européens et américains, aux côtés des pays sahéliens et des missions internationales** », pour combattre les groupes jihadistes qui sévissent au Sahel, a conclu vendredi le ministère des Armées dans son communiqué.

Le président Emmanuel Macron avait pourtant récemment annoncé un prochain désengagement progressif de la France du Sahel. La force antijihadiste française Barkhane (5 100 hommes actuellement) va disparaître au profit d'un dispositif resserré, focalisé sur la lutte antiterroriste et l'accompagnement au combat des armées locales. Mais « **cette transformation ne signifie pas le départ du Sahel, ni que nous allons ralentir nos opérations de contre-terrorisme** » dans la région, a souligné plus tôt vendredi la ministre française des Armées Florence Parly.

« **Nous avons collectivement, (nous) Européens, une responsabilité de sécuriser le flanc sud de l'Europe. Il est essentiel de ne pas permettre que le Sahel et plus largement l'Afrique deviennent une zone refuge et d'expansion pour ces groupes terroristes affiliés à Daech et al-Qaïda** »,

a-t-elle jugé. Aussi pour ce faire, la France compte sur la montée en puissance du groupement de forces spéciales européennes Takuba, créé à l'initiative de Paris pour accompagner les unités maliennes au combat. « **Aujourd'hui, nous ne voyons pas d'inflexions, de réticences ou de remise en cause liées à la situation** » politique au Mali, a assuré Mme Parly.

Si le Colonel Assimi Goïta et son Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, avaient paniqué à l'annonce de la suspension des opérations conjointes Barkhane-FAMa comme leurs prédécesseurs avaient l'habitude de le faire, Bamako allait se trouver aujourd'hui sous d'autres pressions françaises. Heureusement, le duo Assimi-Choguel a su garder un calme olympien qui a plutôt produit de l'effet de l'autre côté de la Saine, Macron s'étant vu obliger, face à ce mur de silence des autorités maliennes, d'envoyer des émissaires à Bamako ! Comme quoi, le Mali avait certes à perdre, au cas où Macron allait jusqu'au bout de sa logique, mais la France avait sans doute plus à perdre que le Mali... Voilà la seule explication plausible de ce revirement français !

■ Yama DIALLO

## Mali : Pari à haut risque du colonel Assimi Goïta



**B**ien harnaché à son Mengshi (voiture qu'il utilisait en tant que Commandant du bataillon autonome des forces spéciales et du centre d'aguerrissement), en plein syndrome de méfiance vis-à-vis des négociateurs gouvernementaux qui mine le pacte social, le président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA ne s'est pas fait morigéner pour assumer la responsabilité de l'Etat en flux continu, en prenant en main le dossier de l'UNTM. Il s'agit d'un enjeu collectif impérieux qui justifie que l'adoption d'un pacte de stabilité sociale fait partie des missions de la Transition consacrées par la Charte. En attendant une trêve sociale ne représente pas un maigre gain.

Ainsi, au cours d'une rencontre avec les syndicalistes, ce mardi, à Koulouba, le Colonel Assimi GOÏTA, a fait une requête : surseoir au mot d'ordre de grève et pris un engagement : s'impliquer personnellement pour l'extinction des revendications de la Centrale syndicale. Si une oreille attentive a été prêtée à sa sollicitation, il n'en demeure pas moins que les syndicalistes n'entendent pas se laisser bercer par les illusions de la Terre promise : « l'UNTM

est rassurée, mais pas encore satisfaite tant qu'on ne voit pas la mise en œuvre », tempère l'un d'entre eux très peu enclin à s'endormir sous les douces mélodies, même fredonnées par un Président de la Transition.

Le message est donc clair : nonobstant le contexte collectif explosif et l'engagement présidentiel, il n'est pas question de rebattre les cartes, encore moins de faire un usage abusif du moratoire. En effet, il ne faut pas être amnésique sur le fait que pendant que les tempéraments penchaient pour donner du temps au Gouvernement Choguel de s'approprier le dossier des travailleurs, la frange la plus dogmatique lui fixait un ultimatum de 10 jours et la Centrale syndicale se préparait à déposer un nouveau préavis de grève, elle qui était sur la dernière ligne droite d'une grève illimitée stoppée par la destitution du Président de la Transition Bah N'DAW et de son Premier ministre Moctar OUANE, dont le corollaire est le manque d'interlocuteur pour les syndicalistes. Dans un tel contexte, en descendant dans la cohue (l'enjeu en vaut la peine), le Président de la Transition, en tant que dernier recours, joue forcément gros. C'est vrai que jusque-là,

le Colonel Assimi GOÏTA a eu l'écouvillon exemplaire en étant au-dessus de la mêlée, mais là, il s'agit d'abattre la dernière carte, pardon de lâcher les dernières salves et d'atteindre impérativement la cible qu'est la satisfaction des revendications syndicales.

Or, notre Etat providence est notoirement impécunieux. Ce qui rend l'effet d'annonce, trop risqué, politiquement hasardeux. Parce que les problèmes de sous se règlent avec des sous.

Dès lors, il faut se garder de remplacer le code Dalloz... par la boule de cristal, de faire une tarte à la crème du marketing politique, pour que l'engagement présidentiel parte en fumée et que les postures syndicales ne se radicalisent pour de bon... faute d'interlocuteur crédible. Tout sauf un lamentable flop.

Mais, un chef n'est pas un chiffon, comme dirait l'autre. Le Colonel Président doit avoir une arme secrète...

PAR BERTIN DAKOUO  
Source : INFO-MATIN



# Renouveau de la démocratie et de la citoyenneté : Le NIMD lance les écoles politique et démocratique



**A**fin de consolider la démocratie malienne et remédier au manque de formation politique et citoyenne des jeunes et des femmes, l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) vient de lancer les "Ecoles politique et démocratique". L'école politique vise la formation d'une nouvelle génération d'acteurs politiques et l'école démocratique la formation des citoyens engagés. Elle se veut un espace pour changer

le visage de la démocratie malienne. Ces écoles ont été officiellement lancées, ce samedi 3 Juillet 2021, au Centre International de Conférence de Bamako (CICB), au cours d'une cérémonie présidée par le Pr Makan Moussa SISSOKO, représentant des partis politiques ; en présence de la Représentante régionale de l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) pour le Sahel Mirjam TJASSING, de l'Ambassadeur de la Dé-

légation de l'Union Européenne au Mali Barth OUVRY.

Dans son intervention, la Représentante régionale de l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) pour le Sahel, Mme Mirjam TJASSING a souligné que c'est dans le cadre de leur collaboration avec les partis politiques et les acteurs du jeu politique que ces écoles ont été initiées pour asseoir un jeu politique en phase avec son époque et répondre aux attentes des populations.

De même, a-t-elle fait savoir, ces écoles ont pu voir le jour grâce au soutien technique et financier de l'Union Européenne et permettront de remédier au manque de formation politique et citoyenne des jeunes et des femmes.

Selon elle, l'école politique qui regroupera 30 candidats âgés 18 à 35 ans, rigoureusement sélectionnés par une commission scientifique vise la formation d'une nouvelle génération d'acteurs politiques et l'école démocratique la formation des citoyens engagés.

Mme Mirjam TJASSING a expliqué que les jeunes qui auront eu la chance d'être choisis seront formés sur les compétences oratoires, les fondements de la démocratie, l'histoire politique du Mali, les droits humains et la justice.

Ils seront également outillés sur le dialogue politique, la citoyenneté, le genre et politique, les relations internationales et le panafricanisme.

Par ailleurs, ces jeunes seront édifiés sur les institutions de la République du Mali, etc.

Les communications seront assurées par d'éminents consultants rigoureusement sélectionnés eux aussi à raison de deux week-ends de cours par mois pendant trois mois pour l'école politique et de 25 jours ouvrables pour l'école démocratique.

De son côté, l'Ambassadeur de l'UE au Mali, Bart OUVRY, a rappelé que depuis 2012 le Mali traverse une crise marquée par des troubles sociaux.

Ainsi, a-t-il justifié, le Mali a besoin d'engager des réformes pour faire face à ces défis et autres menaces sur l'unité nationale.

Pour ce faire, l'UE, a-t-il dit, s'est engagée à soutenir le Mali pour faire en sorte que l'avènement de la démocratie soit ancré dans les institutions, dans les lois et dans les esprits. Il a souligné que l'UE contribuera au financement des élections prochaines et que la démocratie est une question de l'Etat et de la

société civile.

Il a affirmé cette couche (OSC) sera également accompagnée par son l'UE pour rendre le processus électoral crédible.

Pour sa part, le représentant des partis politiques, Makan Moussa SISSOKO, s'est réjoui de l'ouverture de ces écoles à l'intention des jeunes maliens. Elles permettront, à son avis, de jeter les bases d'une nouvelle démocratie en phase avec le peuple.

Selon les responsables dudit projet, des cafés politiques seront organisés dans le cadre de ces écoles pour faciliter des échanges constructifs entre les participants du projet et d'autres citoyens et citoyennes du Mali.

Ainsi, grâce à une formation intensive et des activités de réseautage du projet, les jeunes participants vont acquérir des valeurs, des connaissances et des compétences nécessaires pour entamer une carrière dans la veille démocratique ou dans la sphère politique.

Dans le court terme, en vue des élections prévues pour la fin de la transition politique en cours, le projet va contribuer à préparer les jeunes auditeurs (hommes et femmes) à participer activement dans le processus électoral.

Il s'agira de les encourager à voter ; à participer aux préparatifs du scrutin électoral au sein des partis politiques ou dans les organisations de la société civile (OSC) ; à observer le déroulement des élections, etc. Sur fond de crise de gouvernance politique et économique, le Mali, depuis 2012, s'enlise, malgré la tenue des élections, dans une instabilité sociopolitique et sécuritaire. L'offre politique ne satisfait pas la demande sociale telle qu'elle est exprimée par les jeunes qui ne se reconnaissent pas dans les pratiques politiques de la classe dirigeante actuelle.

Selon les acteurs politiques eux-mêmes, le manque de formation politique et citoyenne y joue un rôle important.

La transition est vue comme une opportunité afin d'engager les réformes politiques et institutionnelles nécessaires pour refonder le Mali.

Par Abdoulaye OUATTARA  
Source : INFO-MATIN

## CSP : Une nouvelle filouterie de la CMA

Le Cadre Stratégique Permanent (CSP) a tenu sa première réunion ordinaire les 3 et 4 juillet 2021 à Kidal. La réunion a vu la participation de plusieurs délégations de l'intérieur du Mali comme de l'extérieur et de pays amis. Le CSP s'est penché sur les questions sécuritaires concernant particulièrement le Nord du Mali et la protection des personnes et de leurs biens contre les attaques incessantes et parfois meurtrières de groupes armés incontrôlables. Certes l'intention du CSP est louable, cependant la mise en place d'un nouveau cadre de réflexion et de recherche de solutions de la crise au nord du Mali ne ressemble-t-il pas à une doublure dans la mesure où existe déjà le CSA, (Comité de Suivi de l'Accord) qui regroupe les parties maliennes et la communauté internationale accompagnée par la MINUSMA ? A-t-on voulu mettre en place un autre cadre dominé par la Coordination des Mouvements de l'Azawad dont l'ambition est de contrôler entièrement les régions du Nord du Mali ?

La pertinence de la mise en place du Cadre Stratégique Permanent ne saute pas aux yeux. En effet, la réunion de Kidal stipule que l'objectif de ce nouvel organe est « de mettre en place les organes de gestion du cadre stratégique permanent ayant pour but la consolidation de la réconciliation entre la CMA et la PF en vue de parvenir à la sécurisation des personnes et des biens et faire bénéficier les populations des dividendes de l'Accord ». L'objectif déclaré du CSP est aussi celui du CSA dans le cadre général de la mise en œuvre de l'Accord de Bamako issu du processus d'Alger. Il est vrai que l'Accord de Bamako peine à se concrétiser depuis qu'il a été signé en mai et juin 2015. Beaucoup de difficultés ont surgi dans la mise en application émanant tant du Gouvernement que des groupes armés, des difficultés liées à l'inapplicabilité de certaines dispositions de l'Accord en l'état et à l'intransigeance parfois de la CMA et groupes alliés. La volonté de la CMA et groupes alliés de reprendre la main dans le Nord du Mali apparaît dans cette partie de la déclaration du CSP qui stipule que « Par la présente déclaration, la

CMA et la PF conviennent de régler de façon consensuelle et à travers le dialogue toutes les questions d'intérêts communs et les problèmes pouvant entamer la cohésion sociale dans le territoire de l'Azawad/Nord du Mali ». Outre qu'il est, certes provisoirement, dirigé par BILAL Ag Acherif, le CSP apparaît comme un outil de propagande de la CMA et groupes armés alliés. On ne se laissera pas bernier par l'expression « Azawad/Nord du Mali » qui consiste à couper la poire en deux pour contenter et le Gouvernement du Mali et la CMA, dans la double appellation d'une même région géographique du Mali. C'est la preuve à peine dissimulée que la CMA n'a point renoncé à son projet de partition du Mali lequel se cache derrière l'expression « territoire de l'Azawad ».

En 2020, la CMA a entamé une vaste campagne visant à militariser les régions du Nord du Mali, de Kidal jusque dans la zone du Gourma, soit exactement le territoire qu'elle nomme Azawad et dont elle réclame l'indépendance. Ce n'est pas anodin de lire dans la déclaration du CSP que « Les mouvements retiennent la nécessité d'unifier et de coordonner leurs efforts en vue de parvenir à la sécurisation des personnes et de leurs biens dans l'Azawad/Nord du Mali ». La sécurité des personnes et de leurs biens au nord du Mali et sur toute l'étendue du territoire national appartient aux Forces de sécurité du Mali. Dans le nord, elle se fera en coordination avec les groupes armés mais dans le cadre de l'armée unifiée. Or il apparaît clairement que les Mouvements armés veulent exclusivement assurer la sécurité dans le nord du Mali car dans leur esprit il s'agit de l'Azawad et non du Mali. En somme la CMA et alliés sont en train de formaliser leur mainmise militaire sur les régions du nord du Mali. Cela apparaît dans ce passage de la déclaration qui souligne que « Les mouvements conviennent d'avoir une position commune sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre de l'Accord issu du processus d'Alger, pour faciliter sa mise en œuvre diligente et intégrale au bénéfice de l'ensemble des populations ». Il s'agit bien évidemment





des « populations de l'Azawad ». C'est à cette fin que « La rencontre encourage à perpétuer et à élargir les initiatives de rapprochement des mouvements et des communautés, notamment les différents engagements et ententes pris à Anefif ».

Ainsi, la CMA et les groupes armés affiliés sont en train de créer un cadre officiel et parallèle au Comité de Suivi de l'Accord pour prendre en main les questions de sécurité au nord du Mali. En demandant à protéger les populations du nord du Mali, la CMA et alliés veulent créer

une entente qui favorise l'adhésion de la communauté à leur projet de création d'une entité voire un État qu'ils appelleraient Azawad. C'est une façon intelligente de sortir du cadre contraignant du CSA et d'obtenir à partir d'un cadre officiel ce qui relève de l'Armée malienne unifiée : la sécurisation des personnes et leurs biens dans les régions du nord du Mali. La présence du ministre Ismaël Wagué est la caution du Gouvernement à cette filouterie qu'est le CSP. En déclarant que « La rencontre appelle le gouvernement, la communauté internationale et la médiation à

soutenir et à accompagner les efforts et engagements pris dans le cadre du CSP », la rencontre consacre le coup d'État au CSA et se pose désormais comme seul cadre de règlement du conflit au Nord. Inconsciemment ou non, le Gouvernement du Mali et la Communauté internationale viennent de donner quitus à la CMA et alliés pour administrer le nord du Mali. Le piège est ainsi mis en place et se refermera sur le Mali et les Maliens.

■ Diala Thiény Konaté

**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services!

# Conflit Gouvernement du Mali – UNTM : Sortir de l'impasse

1ère partie : Pourquoi les revendications salariales sont-elles au cœur de la récurrence des grèves dans le secteur public au Mali depuis si longtemps ?



**A**u cours des trois dernières années, le Mali a connu des grèves plus fréquentes, plus durables et de plus grande ampleur qui ont sérieusement affecté l'accès des citoyens aux services publics et qui de ce fait sont une menace sérieuse pour la stabilité politique du pays. Il est donc impératif que le Gouvernement y apporte rapidement une solution adéquate et durable, ce qu'il n'a pas réussi à faire jusqu'à présent. Pour rappel, les grèves les plus dures que le pays ait connu sur cette période sont celles des magistrats (en 2018), des enseignants de l'enseignement fondamental (plusieurs grèves entre 2018 et 2020, dont une grève de cinq mois consécutifs en 2020) et cerise sur le gâteau, une série de grèves générales organisées par l'UNTM (en 2019, 2020 et 2021). De nombreuses autres grèves corporatistes ont été organisées sur 2020-2021 : médecins et autre personnel de santé ; personnel du ministère de l'administration territoriale ; personnel du ministère des affaires étrangères ; personnel des Directions des Finances et du Matériel ; Personnel des Directions des Ressources Humaines ; Surveillants de prisons ; etc. La grève générale décrétée par l'UNTM à compter du 17 mai 2021, prévue pour être illimitée à compter du 31 mai faute d'accord

avec le gouvernement a été suspendue le 25 mai 2021 faute d'interlocuteur avec la démission du gouvernement du Premier ministre Moctar Ouane suite au coup d'Etat. La reprise de cette grève générale est à nouveau à l'ordre du jour car un nouvel interlocuteur est désormais en place, le gouvernement du Premier Ministre Choguel K Maïga. La menace de grève illimitée de l'UNTM est un véritable couperet sur la gorge de celui-ci à désamorcer au plus vite. Que faire pour cela et comment le faire ? On ne peut apporter une réponse pertinente à ces deux questions sans chercher à comprendre la revendication la plus difficile à satisfaire au cœur de ses ces grèves : la revendication salariale.

Les revendications d'augmentation des rémunérations des agents de l'Etat est l'une des causes majeures des conflits entre l'Etat et les syndicats de travailleurs depuis belle lurette. L'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs pour un mieux vivre est certes une préoccupation légitime présente dans ces revendications, mais c'est surtout le sentiment d'injustice dans les rémunérations des agents de l'Etat qui est l'une des causes majeures du blocage actuel des négociations entre l'Etat et l'Union Nationale des Travailleurs du Mali pour éviter une reprise de la grève générale

seulement suspendue.

La gestion calamiteuse par l'Etat des revendications salariales est l'une, sinon la principale source de la récurrence des grèves des travailleurs depuis plusieurs années. Pour « éteindre le feu » et « se sauver sans la République », les gouvernements ont choisi la fuite en avant qui ne fait que différer et aggraver le problème. Cette fuite en avant a consisté essentiellement à :

- Prendre des engagements vis-à-vis des syndicats pour désamorcer des grèves ou y mettre fin sans les tenir : cette prise d'engagements non tenus figure dans la quasi-totalité des préavis de grève des syndicats ;
- A prendre des mesures difficilement soutenables budgétairement et/ou sources d'aggravation des inégalités injustifiées de salaire, et donc potentiellement source de nouvelles grèves ;

L'Etat a d'abord permis le décrochage de la rémunération de plusieurs catégories de fonctionnaires autres que les magistrats du Statut général des fonctionnaires en leur accordant des Statuts particuliers (enseignants-chercheurs ; enseignants de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental, de l'éducation préscolaire et spéciale ; etc.). Pour rappel le Statut de la magistrature trouve sa source dans la Constitution.

L'Etat a ensuite accordé d'importantes augmentations de salaires suite à des mouvements de grève des catégories concernées. A titre d'exemple, rappelons les deux cas les plus récents : l'article 39 de la loi relative à leur Statut dispose que « Toute majoration des rémunérations des fonctionnaires relevant du Statut général s'applique de plein droit au personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental, et de l'Education préscolaire et spéciale » ; octroi en 2020 de primes et indemnités aux magistrats de montants (1 200 000 à 1 500 000) supérieurs à la totalité du salaire du fonctionnaire le mieux payé relevant des autres Statuts.

Non seulement l'impact budgétaire de toutes ces mesures est difficilement soutenable, mais en outre elles ont beaucoup aggravé les inégalités de salaires entre fonctionnaires.

Quelques indices pour se faire une idée de ces injustices salariales :

- le plus haut salaire statutaire de fonction-





naire (2 182 400 -magistrat) est 21,5 fois plus élevés que le plus faible salaire du Statut général de la fonction publique (100 800) ;

- le magistrat le mieux payé (2 182 400) gagne 4 fois plus que le cadre le mieux payé du Statut général des fonctionnaires, 3,5 fois plus que le plus haut gradé des professeurs de l'enseignement secondaire et fondamental ; 2,7 fois plus que le plus haut gradé des Professeurs de l'enseignement supérieur ; et 2 fois plus qu'un ministre ;
- avec un même niveau de formation (BAC+6), le salaire du Magistrat débutant (1 584 960) est 5,5 fois supérieur à celui de l'Administrateur civil débutant sorti de l'ENA (285 400), 3 fois supérieur à celui de l'enseignant Assistant débutant de l'enseignement supérieur. Mieux ce salaire du Magistrat débutant est presque deux fois supérieur au salaire de fin de carrière du plus gradé des Professeurs de l'enseignement supérieur (800 133) et 3 fois supérieur à celui du plus haut gradé des fonctionnaires en fin de carrière du Statut général de la fonction publique ;

Aussi il est évident que la non-réciprocité du fait que le personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental, de l'Education préscolaire et spéciale bénéficie de toutes les augmentations de salaires accordées aux fonctionnaires relevant du Statut général ne fera que continuer à creuser les inégalités de salaires entre les enseignants et les fonctionnaires relevant du Statut général des fonctionnaires. Elle est donc profondément injuste et potentiellement porteuse de conflit social.

Dans son préavis de grève du 02 novembre 2020 l'UNTM cite parmi les motifs invoqués le fait que « des mesures touchant aux grilles salariales, aux primes et indemnités accordées à des catégories de fonctionnaires créent des écarts de traitement, donc des discriminations ». Ce motif reste au cœur de toutes les grèves générales organisées par l'UNTM depuis, avec comme revendications :

- « L'octroi d'indemnités et de primes de spécialités par catégories à tous les fonctionnaires de façon équitable

La fixation d'un chronogramme d'application immédiate pour répondre en la nécessité de restauration de l'égalité, de l'équité, de la non-discrimination (harmonisation des grilles) ». Ces constats font ressortir très clairement qu'actuellement, le Statut général des fonctionnaires est de loin le parent pauvre du système de rémunération de la fonction publique. Mais attention, ces chiffres ne reflètent pas suffisamment les inégalités du système de rémunération de l'Etat car il ne prend pas en compte les rémunérations en espèces ne figurant pas dans les Statuts et les avantages en nature dont bénéficient certains fonctionnaires. Au titre des rémunérations hors Statuts, nous pouvons citer :

- les primes non statutaires qui ne sont pas positionnées sur le bulletin de salaire comme celles accordées aux agents des services des impôts et de la douane qui dépassent parfois le montant total du salaire statutaire pour plusieurs d'entre eux ;
- les rémunérations des heures supplémentaires dans l'enseignement supérieur qui atteignent souvent des montants conséquents ;

Donc, en plus d'être fortement injuste, le système de rémunération des agents de l'Etat n'est pas suffisamment transparent car difficile de dire qui gagne combien (toutes rémunérations directes ou indirectes confondues) pour beaucoup d'entre eux.

Cette injustice salariale est aggravée par l'octroi de salaires encore plus élevés au personnel des nombreux organismes personnalisés et services rattachés de l'Etat sans justification convaincante dans beaucoup de cas (plus de deux millions par mois pour plusieurs dirigeants et cadres, cela pouvant aller jusqu'à cinq millions). En l'absence d'une politique de gestion des salaires des agents de l'Etat, c'est le pilotage à vue qui a prévalu au gré des événements, et le système de rémunération de l'Etat est devenu une sorte de jungle où règne la loi du plus fort.

Cette fuite en avant de l'Etat a atteint ses limites : les négociations salariales sont dans une impasse dont il urge de sortir pour la paix sociale et la stabilité politique du pays. Que faire pour sortir de l'impasse sans fuite en avant et comment s'y prendre ? La deuxième partie de cet article traitera de ces deux questions.

Konimba Sidibé ancien ministre



# Lancement du mouvement MALI DRON : La plateforme favorable à la prolongation de la Transition

Le mouvement Mali dron a été officiellement lancé, le dimanche 4 juillet 2021, à la faveur d'un point de presse. Plusieurs hommes de média ont pris part à ce lancement.



**M**is sur fonts baptismaux, le mouvement Mali Dron se veut une force de dissuasion et de contre-pouvoir. N'Faly Samaké, coordinateur général du mouvement Mali Dron a profité de l'occasion pour partager la lecture et le point de vu de la plateforme sur la situation sociopolitique que connaît le pays depuis les événements du mois d'août 2020.

Le coordinateur général du mouvement, N'Faly Samaké, s'est attardé sur la situation que vit le Mali. Selon lui, depuis 2012, le Mali traverse une crise multidimensionnelle, notamment l'insécurité qui a gangrené tout le pays, comme un cancer qui se métastase dans un

corps humain, mettant ainsi à rude épreuve notre tissu social et économique avec des conséquences dramatiques sur la vie des populations. A cela s'ajoutent la crise politique à la suite des élections contestées de 2020 et la pandémie de la maladie à coronavirus. Face à une incapacité manifeste de donner une réponse satisfaisante, a ces préoccupations multiples et à une précarisation grandissante de la vie de nos concitoyens, une grogne sociale qui s'est mue peu à peu en une contestation et à la chute de l'ancien pouvoir.

Aussi, a-t-il rappelé que les organes de la transition ainsi installés, afin d'éviter une énième rupture constitutionnelle et de rendre

le processus démocratique irréversible du pays, se sont données comme missions entre autres, le rétablissement et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, la refondation de l'État, l'instauration de la bonne gouvernance, l'apaisement du front social en constante ébullition, engager les réformes politiques, institutionnelles, électorales, la réorganisation territoriale avec une nouvelle carte administrative adaptée au contexte actuel ; l'organisation des élections générales, la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger, la réduction du train de vie de l'État, la vie chère....

Un travail de titan, avec des taches toutes aussi importantes les unes que les autres, un chantier pharaonique aussi bien qu'indispensable pour la renaissance de l'État nation dans notre pays, au grand soulagement de nos braves populations tant meurtries qui n'aspirent qu'à la paix et la stabilité gages de tout développement économique social et culturel. Au regard de l'immensité des missions et de leur importance pour la vie de la nation, nous membres de la plateforme MALI DRON, estimons que le temps restant de la transition ne pourrait suffire pour mener à bon port le bateau Mali, d'où l'impérieuse nécessité d'ouvrir le débat sur la possibilité de prorogation de la durée de la transition afin de mener à bien toutes ses missions indispensables pour remettre sur pieds notre patrie a genou depuis 2012. **« Loin de nous la volonté d'ignorer ou de minimiser les injonctions de nos partenaires de la communauté internationale notamment la Cédéao, nous devons nous efforcer dans l'union sacrée autour de notre pays, afin d'adopter une position commune, un langage commun pour parvenir à faire fléchir nos partenaires dans l'intérêt de tous et de chacun »**, a dit N'Faly Samaké.

A ses dires la durée imputée à la Transition en cours, ne saurait être un argument pour conduire le Mali dans un avenir incertain. Le mouvement estime qu'il est indéniable de sortir de ce fétichisme de date pour bâtir des institutions fortes. Ce qui permettra d'éviter des ruptures cycliques de la marche de la démocratie.

■ Ibrahim Sanogo



## Musée national : ACF ACADEMY lancé



**A**fin de pallier le manque de professionnalisation et de structuration dans le secteur des industries culturelles et créatives en Afrique, en particulier pour les femmes, ACF ACADEMY fruit de longues réflexions, a été lancé le 2 Juillet 2021 au Musée National du Mali.

Le Fonds Africain pour la Culture a procédé le vendredi 2 juillet 2021, au lancement de son programme panafricain de renforcement de capacités des artistes et des acteurs culturels du continent, dénommé ACF ACADEMY. La cérémonie qui a eu lieu au Musée national du Mali, a réuni plusieurs personnalités de la culture notamment le président du conseil d'administration dudit Fonds, notre compatriote Mamou Daffé.

A travers le dispositif ACF ACADEMY, le Fonds africain pour la Culture mettra en place un programme d'incubation et d'accompagnement de jeunes artistes d'arts visuels et managers culturels, autour de cinq pôles

d'excellence artistique et culturels dans toutes les régions de l'Afrique : Afrique du Nord (Tunisie), Afrique Centrale (Cameroun), Afrique de l'Ouest (Mali) ; Afrique du Sud (Mozambique), Afrique de l'Est (Seychelles et Kenya). La phase pilote du projet (2021-2022), d'une durée de 18 mois, réunira 40 jeunes artistes plasticiens et managers culturels dont 50% de femmes, sélectionnées à l'issue d'une procédure rigoureuse et sélective pour intégrer le programme en vue de renforcer leurs capacités techniques, de créativité et de compétitivité.

Le programme de la 1ère Cohorte ACF-ACADEMY s'adresse à 40 participants d'Afrique Occidentale et Septentrionale ; et s'articule autour de deux volets : – Volet Management culturel à Ségou : Quatre modules seront dispensés : Marketing des produits culturels et créatifs, Communication événementielle, Gestion et structuration des entreprises culturelles et Fundraising d'Arts. Durant ce boot

camp les formations de 15 lauréats seront élargies à un supplément de 10 artistes et acteurs culturels d'Afrique de l'Ouest, soit un total de 25 participants.

Les Visual Arts training à Tunis : ce sont des ateliers thématiques itinérants sur les arts visuels principalement, puis dans les deux structures partenaires de mise en œuvre du projet, encadrés par les critiques d'art, les grands artistes d'art contemporains du continent et d'ailleurs qui vont suivre également les stagiaires durant les 18 mois du programme.

Les participants bénéficieront d'un Certificat d'Aptitude Professionnel appelé Kôrè – Qualité à l'issue des formations ACF ACADEMY, les dotant des compétences nécessaires à la professionnalisation de leur métier dans les filières Arts Visuels et Management Culturel.

Yaye A. Cissé

Source : Arc en Ciel

# Cyberattaque contre la société Kaseya : Les hackers réclament 70 millions de dollars

En Suède, ce lundi, la plupart des supermarchés Coop restent fermés. Coop Suède fait partie de ces nombreuses entreprises indirectement touchées il y a 3 jours par la cyberattaque massive contre la société américaine Kaseya. Un message publié sur le dark web met sur la piste d'un groupe de pirates informatiques. Le groupe REvil aurait demandé une grosse rançon.

Le groupe de pirates REvil (alias Sodino-kibi) a réclaté 70 millions de dollars en bitcoins, soit 59 millions d'euros, pour restituer les données. Une information partiellement confirmée par Kaseya. L'un de ses responsables a assuré être au courant de la requête sans donner plus de précisions.

Les hackers promettent en échange de diffuser « publiquement un décrypteur » valable pour les « fichiers de toutes les victimes, afin que tout le monde puisse se remettre de l'attaque en moins d'une heure » après paiement de la rançon (attaque dite au rançongiciel ou « ransomware »).

## Kaseya, point d'entrée de la cyberattaque ?

Basée à Miami, Kaseya vend des outils informatiques aux entreprises, notamment le logiciel destiné à gérer des réseaux de serveurs, ordinateurs et imprimantes depuis une seule source. Elle revendique plus de 40 000 clients

dans plus de 20 pays dans le monde. Le nombre précis de ces victimes n'a pas été dévoilé. Kaseya assurait vendredi que moins de 40 de ses clients avaient été touchés. Mais ces derniers fournissent eux-mêmes des services à d'autres sociétés. L'effet de l'attaque a donc été démultiplié : plus de 1 000 entreprises pourraient avoir été affectées selon l'entreprise de sécurité informatique Huntress Labs. Le FBI a ouvert une enquête et travaille avec l'Agence américaine de cybersécurité et de sécurité des infrastructures (CISA) et d'autres agences « pour comprendre l'ampleur de la menace ». L'ampleur est telle en tous cas que le FBI a prévenu qu'il ne pourrait pas répondre à toutes les victimes individuellement. Le bureau fédéral d'investigation les encourage malgré tout à faire un signalement.

REvil revendique lui-même un million de postes informatiques compromis dans un billet publié sur le darkweb. Il a déjà été cité dans une précédente attaque informatique. La filiale américaine du brésilien JBS avait payé

la rançon de 11 millions de dollars réclamée le mois dernier.

## Le rançongiciel, l'arme préférée des cyberpirates

Ce type d'extorsion consiste à garder en otage les données d'une seule entreprise pour en paralyser des milliers d'autres à travers le monde. Ce modèle d'attaque qui se nomme aussi la double extorsion est devenue l'arme préférée des cyberpirates, explique Damien Bancal, journaliste expert en cybercriminalité et auteur du site web Zataz.

Si on est une entreprise qui fournit des logiciels que d'autres partenaires utilisent, eh bien pardon, mais c'est du pain béni pour le pirate informatique. Il a une porte d'entrée et cette porte d'entrée, c'est un peu : «Tous les chemins mènent à Rome».

Source : RFI





## RDC : L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo a rencontré Félix Tshisekedi à Kinshasa

Laurent Gbagbo est arrivé à Kinshasa le vendredi 2 juillet 2021. L'ex-président ivoirien a participé ce week-end au mariage du fils de Jean-Pierre Bemba. L'ex-chef de guerre et ancien vice-président congolais s'était lié d'amitié avec Laurent Gbagbo lors de sa détention à la Cour pénale internationale (CPI). Un voyage privé au cours duquel l'Ivoirien a rencontré le président congolais Félix Tshisekedi.



**F**élix Tshisekedi et Laurent Gbagbo se sont rencontrés au cours de la cérémonie de mariage de Jean-Emmanuel Bemba, le fils de l'ex-chef de guerre congolais. Ils ont échangé des sourires, quelques mots, mais rien de plus. C'est à cette occasion que le président congolais a invité l'ancien chef de l'État ivoirien pour prolonger les discussions. Une visite amicale

Finalement, la rencontre a eu lieu dimanche soir à la Cité de l'Union africaine, dans l'une

des résidences officielles du chef de l'État congolais. Jean-Pierre Bemba et son épouse étaient également conviés à ces échanges privés autour d'un repas offert par le couple Tshisekedi. Très peu de choses ont filtré de cette rencontre que les proches de Félix Tshisekedi et ceux de Jean-Pierre Bemba qualifient « d'amicale ».

**Retour à Abidjan le 8 juillet**

En RDC, l'ancien président ivoirien bénéficie de tous les privilèges dus à son rang depuis sa descente d'avion vendredi. D'après les proches de Jean-Pierre Bemba, Laurent Gbagbo va se reposer encore quelques jours à Kinshasa et devrait quitter la capitale congolaise le 8 juillet.

Source : RFI

## Mercato : L'Olympique lyonnais sur la piste du Camerounais André Onana

**Peter Bosz, le nouvel entraîneur de l'OL, aurait une demande bien précise quant au recrutement estival des Gones. Il aurait demandé à ses dirigeants de faire venir André Onana, le gardien de l'Ajax Amsterdam, d'après le quotidien L'Équipe. Mais les obstacles sont nombreux sur ce dossier.**



**A**près une saison 2020-2021 compliquée, l'Olympique lyonnais veut repartir sur un nouveau cycle. Rudi Garcia est parti avec fracas et Peter Bosz l'a remplacé au poste d'entraîneur. Le coach néerlandais va connaître son quatrième championnat, après avoir officié aux Pays-Bas, en Israël et en Allemagne. Pour son retour en France, pays où il a vécu lorsqu'il jouait à Toulon entre 1988 et 1991, Bosz aurait dans l'idée d'apporter une touche très personnelle à sa nouvelle équipe. L'information a été publiée samedi 3 juillet par le journal L'Équipe et ses journalistes Hugo Guillemet et Hervé Penot, consultant récurrent de Radio Foot Internationale : Peter Bosz aimerait faire venir André Onana à l'OL. Les deux hommes ont travaillé ensemble lors de la saison 2016-2017, quand l'entraîneur officiait à

l'Ajax Amsterdam et que le joueur faisait ses premiers pas dans le monde professionnel. Onana est en fin de contrat et purge une suspension de plusieurs mois encore. D'après L'Équipe, il y a une fenêtre pour recruter Onana à Lyon. Certes, le gardien camerounais, âgé de 25 ans, jouit d'une belle cote en Europe. Plusieurs gros clubs le suivent depuis l'épopée de l'Ajax en 2018-2019, avec une demi-finale de Ligue des champions perdue de peu contre Tottenham. Mais André Onana est dans une situation délicate. Le Lion indomptable sera en fin de contrat à Amsterdam en juin 2022 ; si le club ajacide veut le vendre et récupérer une indemnité de transfert, c'est cet été ou jamais (sauf prolongation). Et à un an de la fin de son bail, il ne coûterait pas aussi cher qu'avec un contrat

plus long. D'autre part, André Onana ne joue plus à l'Ajax depuis février 2021, en raison d'un contrôle antidopage positif : le joueur a pris du Lasimac, un médicament diurétique et hypotenseur (qui fait baisser la tension) prescrit à sa femme. Il ignorait qu'il faisait partie de la liste des produits interdits.

Depuis, l'UEFA a statué que le gardien n'avait pas eu l'intention de tricher. Le Tribunal arbitral du sport, saisi, l'a confirmé et a permis de réduire sa suspension d'un an à neuf mois. À partir de novembre 2021, il pourra à nouveau jouer. Cette suspension, couplée à la prochaine CAN (du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun), peut refroidir certains prétendants. Mais pas Peter Bosz.

Courtsé, le gardien réfléchit

Si l'Inter Milan et Arsenal restent intéressés, Bosz garderait lui aussi un œil attentif sur son ancien joueur. Il aurait dans l'idée de le faire venir dès cet été, en dépit de ces mois de suspension. Ce serait aussi un moyen de l'intégrer peu à peu sans pour autant le mettre en concurrence frontale avec Anthony Lopes, titulaire depuis 2013 après le départ de Hugo Lloris en 2012 et la blessure de Rémy Vercoutre. Le projet de Bosz serait plutôt d'avoir un André Onana prêt à prendre la relève n'importe quand, sachant que le Portugais Lopes sera dans sa dernière année de contrat lors de l'exercice 2022-2023.

Un rendez-vous OL-Onana serait prévu prochainement, glisse encore L'Équipe. L'idée de rejoindre Lyon ne déplairait pas à l'Amstellodamois, mais il serait encore en réflexion, sachant qu'il ne manque pas d'offres. Toujours d'après L'Équipe, le gardien pourrait quitter l'Ajax pour un transfert estimé à 8 millions d'euros.

S'il rejoignait l'OL, André Onana retrouverait son compatriote international Karl Toko-Ekambi. Avant l'attaquant et peut-être avant le gardien, Lyon a compté plusieurs joueurs camerounais dans ses rangs. Le regretté Marc-Vivien Foé y a évolué, comme Jean Il Makoun. Joseph-Désiré Job et Clinton Njé y ont fait une partie de leur formation avant de passer faire leurs premiers pas chez les pros. Les défenseurs Nicolas Nkoulou et Henri Bedimo y ont aussi évolué ces dernières années. Plus loin, les attaquants Guillaume Moundi et Eugène N'Jo Léa ont porté la tunique des Gones.

Source : RFI





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

**853 Malikilé**  
 Pourquoi le vaccin Astra Zeneca indexe : La reprise de son professeur allemand  
**Transition malienne**  
**Le M5-RFP refusera-t-il la compromission ?**

**854 Malikilé**  
 Démographie, sécurité et paix : Vers une mutualisation des efforts des acteurs !  
**Sommet sur le financement des économies africaines**  
**Un air de déjà-vu**

**855 Malikilé**  
 Développement durable et capital humain : Bilan et perspectives opérationnelles pour la transition au Mali  
**Points de presse du M5-RFP**  
**Grand Rassemblement le 4 juin en lieu et place de l'indépendance**

**856 Malikilé**  
**Mali**  
**Vandalisme, cambriolages, trahisons et corruption au sommet de l'État**

**857 Malikilé**  
**Crise au Mali**  
**Antipode d'un gouvernement sur-tout-voix en raison d'une crise**

**858 Malikilé**  
**Mali**  
**Difficultés négociationnelles après la C-39/2020 et création de deux manifestations au M5-RFP**

**859 Malikilé**  
**Mali**  
**L'ONU condamne, mais ne sanctionne pas encore**

**860 Malikilé**  
**Sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le Mali**  
**Des zones d'ombre et des confusions**

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23